

AMNESTY INTERNATIONAL

SYNTHÈSE DESTINÉE AUX MÉDIAS

MDE 21/002/2009

ÉFAI

10 février 2009

Israël et territoires palestiniens occupés. Les représailles meurtrières du *Hamas* contre les « collaborateurs »

Depuis fin décembre 2008, pendant l'offensive militaire israélienne qui a duré trois semaines et tué quelque 1 300 Palestiniens, des civils pour la plupart, et même depuis lors, les forces du *Hamas* et les milices de la bande de Gaza mènent une campagne meurtrière caractérisée par les enlèvements, les homicides délibérés et illégaux, les actes de torture et les menaces de mort contre ceux qu'ils accusent de « collaborer » avec Israël et contre leurs opposants et détracteurs, a révélé Amnesty International dans un nouveau document publié ce mardi 10 février 2009.

Plus de 20 hommes ont été abattus par les hommes armés du *Hamas*, tandis que beaucoup ont reçu des balles dans les jambes, les genoux ou d'autres parties du corps dans le but d'entraîner une invalidité permanente, ont subi des passages à tabac ayant causé des fractures multiples et d'autres blessures, ou se sont vus infliger d'autres actes de torture ou mauvais traitements.

La plupart ont été enlevés chez eux avant d'être abandonnés – morts ou blessés – dans des endroits isolés, ou retrouvés à la morgue de l'un des hôpitaux de Gaza. Certains ont été abattus alors qu'ils se trouvaient à l'hôpital pour y faire soigner leurs blessures.

La mission d'enquête d'Amnesty International qui s'est rendue à Gaza pendant et après l'offensive israélienne a recueilli les témoignages de plusieurs victimes, que des sources médicales et des témoins oculaires ont été en mesure de corroborer. Bien d'autres victimes ont trop peur pour s'exprimer publiquement, craignant les représailles des forces du *Hamas* et des milices.

Amnesty International demande au gouvernement *de facto* du *Hamas* de mettre immédiatement un terme à cette campagne de violences et d'accepter la mise sur pied d'une commission nationale d'experts indépendante, impartiale et non partisane, chargée d'enquêter sur ces atteintes aux droits humains.

Chercheuse à Amnesty International, Donatella Rovera, qui a dirigé la mission d'enquête, est disponible pour des interviews en anglais, français, italien et espagnol.

Pour obtenir plus d'informations ou prendre rendez-vous pour un entretien, veuillez prendre contact avec Nicole Choueiry, attachée de presse pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, au +44 7831 640 170.

Pour consulter le travail d'Amnesty International sur le conflit à Gaza et dans le sud d'Israël, veuillez cliquer sur ce lien : <http://www.amnesty.org/fr/gaza-crisis>.